

Conclave : Bayrou ne va pas nous enfumer !

Retraites : gagnons l'abrogation des 64 ans !

Deux ans après notre mobilisation historique, le gouvernement est contraint d'annoncer des concertations pour réexaminer la réforme des retraites. Cependant patronat et gouvernement vont tout faire pour empêcher l'abrogation de la réforme. Seule notre mobilisation peut faire la différence.

Nous avons mis les retraites au centre du débat

64 ans, ça ne passe pas ! Alors qu'ils auraient voulu solder l'affaire une bonne fois pour toute, tous ceux qui ont défendu le recul de l'âge de la retraite ont été sanctionnés dans les urnes. La réforme des retraites leur colle aux doigts comme le sparadrap du capitaine Haddock et ils se voient obligés d'annoncer une nouvelle « concertation ».

Le combat qui nous attend

Nous ne sommes pas des lapins de 6 semaines et nous savons que lors de ces concertations, les organisations syndicales vont se heurter au patronat et au gouvernement qui ne veulent pas revenir sur les 64 ans et proposent même confier une partie de nos retraites aux fonds spéculatifs, par le biais de la capitalisation.

En toute transparence, la CGT rendra publique chaque étape de la concertation pour que tous les salariés et retraités puissent suivre et décider ensemble de comment agir pour gagner.

RÉFORME DES RETRAITES : BAYROU VEUT ENGAGER
DES DISCUSSIONS AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX

FAITES-NOUS CONFIANCE !
NOUS FERONS PREUVE
D'UNE OUVERTURE D'ESPRIT
SANS FAILLE...

... COMME LORS DU
GRANDS DÉBATS OU DE LA
CONVENTION CITOYENNE
POUR LE CLIMAT.



Le vote doit enfin avoir lieu

La concertation sur les retraites ou l'absence d'accord avec le patronat ne doivent pas servir à légitimer une loi jamais votée, imposée par la 49.3 contre la volonté de la population. Aujourd'hui 70 % sont pour l'abrogation de la réforme. La CGT exige dans tous les cas un vote au Parlement ou la consultation des Français par référendum.

Bayrou de la fortune

Lors de son discours à l'Assemblée nationale, M. Bayrou n'a fait aucune annonce pour l'augmentation des salaires, des retraites, ni pour contrer les milliers de licenciements en cours. Son discours s'inscrit dans le sillage des politiques économiques exclusivement au bénéfice des grands groupes. Il poursuit le chantage à la dette, les menaces contre les services publics et la sécurité sociale.

Vendredi 20 décembre : On a fini l'année en chansons !



Un repas fraternel

Nous étions 42 pour partager le repas de fin d'année, dans la salle de l'Hôtel du Jura qu'Edwige avait gentiment mis à notre disposition !
Merci à celles et ceux qui ont organisé et contribué à ce moment très sympa : pour compléter un bon repas (à 15 € seulement !), beaucoup avaient apporté un amuse-gueule pour l'apéro ou un gâteau pour le dessert. Nombreux sont aussi ceux qui ont participé spontanément au service, à la vaisselle au rangement, dans la bonne humeur.

Une soirée en chansons

La soirée s'est poursuivie entre discussions fraternelles, rires et chansons, mélangeant les airs populaires et les chants engagés, en toute simplicité, et sans se soucier fausses notes !

Des moments qui font du bien au moral et à la qualité de notre vie syndicale !

9 janvier : un démarrage sur les chapeaux de roues

Dès le 9 janvier, notre collectif-retraités s'est réuni pour faire le point de la situation et réfléchir aux différentes initiatives à prendre en 2025 :

- ✓ Pour le 8 mars et les droits des femmes,
- ✓ Pour le 1^{er} mai,
- ✓ Pour le 80^{ème} anniversaire de la Sécu,
- ✓ Pour le 130^{ème} anniversaire de la CGT.

Ce ne sont pas les idées qui manquent ! Nous en reparlerons.



Une équipe de choc derrière le bar !

Jeudi 6 mars : Assemblée générale

Le droit à la santé comme thème central

A l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la sécu, c'est le droit à la santé que notre collectif retraités a retenu comme thème principal de notre AG :

Comment combattre les déserts médicaux et promouvoir les centres de santé ?

Comment permettre à l'hôpital de remplir pleinement et convenablement sa mission de service public ?

Comment mettre fin aux déremboursements de la Sécu, aux dépassements d'honoraires et à la hausse des tarifs des mutuelles ? Comment financer la revendication CGT de Sécurité Sociale intégrale ? Que faut-il penser des exonérations de cotisations dont bénéficie les entreprises sans aucun discernement ?

Comment maîtriser le prix des médicaments face

aux superprofits de l'industrie pharmaceutique ?

Comment assurer la prise en charge de la perte d'autonomie, améliorer la situation des EHPAD et développer des alternatives ?

Quelle campagne en direction de l'opinion publique pour faire entendre nos revendications ?

Venez donner votre avis, participer aux discussions et aux décisions !

Merci de vous inscrire !

L'AG se déroulera de 9H (café à 8H30) à 12H30 au Foyer Municipal d'Audincourt.

Elle est suivie d'un repas fraternel. Une participation de 10 € vous sera demandée.

Inscrivez-vous avant le 20 février auprès de Georges Kawa 06 58 29 23 18
georges.kvartskhava@orange.fr

Mutuelles : Faire un comparatif

Mutuelle Familiale

PMA (Pays de Montbéliard Agglomération) a négocié avec la Mutuelle Familiale* un contrat de remboursement des frais de santé.

- Facultative (on est libre d'y adhérer ou pas)
- Réservée aux personnes qui habitent ou travaillent dans le périmètre de PMA (mais qui peuvent la conserver s'ils quittent ce périmètre)
- Avec 4 niveaux de remboursements. Pour changer de niveau, il faut 1 an d'ancienneté dans le niveau pour éviter les effets d'aubaine.
- Et des tarifs par tranches d'âge suivant le niveau choisi, qui sont valables pour 2025 et 2026, mais sans garanties pour la suite.

MES

Beaucoup d'entre nous, anciens salariés Peugeot, sont adhérents à la MES même si c'est seulement le gestionnaire AON qui apparaît sur nos remboursements.

Avec la MES Base, la cotisation est faible, les remboursements aussi !

Avec la MES+, les remboursements sont bons mais le tarif est élevé !

Les frais de gestion MES (13 %) sont élevés mais moins que ceux de la Mutuelle Familiale (15 %) ce qui signifie qu'une part plus importante des cotisations est reversée en prestations.

La MES dispose encore de réserves significatives, ce qui permet de limiter un peu des hausses de tarif qui restent cependant importantes.

S'informer et comparer

La réunion publique organisée par PMA avec la Mutuelle Familiale le 20 janvier à Etupes a réuni 450 personnes, preuve de l'intérêt suscité par cette question. Nous étions nombreux de notre section syndicale à y participer et cela nous a permis de nouer des contacts avec les responsables.

Dès que les 2 mutuelles nous auront fourni toutes leurs grilles tarifaires nous ferons les comparatifs qui permettront à chacune et chacun de choisir de façon plus éclairée.

* La Mutuelle Familiale est une mutuelle créée en 1937 par Ambroise Croizat et les Métallo de la Région parisienne : Cela fait sourire de constater que PMA considère que c'est la meilleure offre.

Le Pays de Montbéliard s'enfonce dans la pauvreté !

Le seuil officiel

Le très officiel « Rapport sur la pauvreté en France » estime qu'une personne est « pauvre » quand elle a pour vivre moins de 60 % du salaire médian soit moins de 1216 € (pour une personne seule), 1825 € pour un couple sans enfants, etc ... tous revenus et allocations comprises. Le dernier rapport constate que le taux de pauvreté est en forte augmentation dans le pays de Montbéliard.

Ainsi Sochaux compte maintenant 32 % de pauvres, Bethoncourt 31 %, Montbéliard et Grand Charmont 28 %. Dans ces villes c'est quasiment 1/3 de la population qui est officiellement pauvre, sans compter toutes celles et tous ceux qui ne rentrent pas dans la statistique parce qu'ils ont quelques euros de plus ! Et si on zoome sur certains quartiers, c'est vraiment la catastrophe.

Partager les richesses

Cette situation est d'autant plus choquante que depuis des décennies, les travailleurs de notre région ont largement contribué à la production de richesses avec l'automobile, mais aussi avec les industries du luxe comme Hermès.

Les habitants du Pays de Montbéliard paient des décennies de bas salaires (qui font aujourd'hui de petites retraites), les plans de suppressions d'emplois et de délocalisations qui laissent un chômage de masse et la survie avec de petits boulots précaires.



Stellantis donne 1 million de dollars pour Trump !

En récompense de cette petite contribution, le président de Stellantis, M. Elkann a été invité à partager les petits fours lors de la cérémonie d'investiture de Trump le 20 janvier au Capitole de Washington aux côtés du gratin de l'extrême droite internationale et de tous les milliardaires qui ont porté leur candidat à la tête de la plus grande économie capitaliste du monde. Ça fait cher du petit four !

Pratique

Adhésions et cotisations 2025

Les timbres syndicaux 2025 seront disponibles lors de l'AG du 6 mars. Pour celles et ceux qui ne pourront pas y assister et qui voudraient les recevoir par la poste merci de vous signaler auprès de Kawa.

Pour les retardataires, qui n'ont pas fini de régler leurs cotisations 2024, merci de le faire rapidement, car Marc va clore les comptes 2024.

Vous recevrez l'attestation fiscale de vos cotisations 2024, au moment de la déclaration de revenus, en avril, pour obtenir le remboursement des 2/3.

Et si par inadvertance, vous n'êtes pas (encore) syndiqué, il est grand temps de réparer cette erreur !

Agenda

Judi 6 février : 14 H Réunion du Collectif-retraités

On retrouve la salle Thourot à la Chiffogne (Montbéliard)

Judi 6 mars : de 9H à 12H30 Assemblée générale Annuelle

Foyer Municipal d'Audincourt

Pensez à vous inscrire pour l'AG et pour le repas qui suivra.

2ème quinzaine de Mars : Journée d'actions pour nos retraites

La date précise et les modalités ne sont pas encore connues.

